

**MAIRIE D'UCCIANI**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**20133 UCCIANI-CORSE DU SUD**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI**

N° 2024-02-13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Membres : Afférents au conseil : 14  
Présents : 17 M  
Date de la convocation : 04/04/2024

En exercice : 14  
Qui ont pris part à la délibération : 10 M  
Date d'affichage : 04/04/2024

**Objet : Vote du Budget 2024 M 57**

*L'un deux mille vingt-quatre, le douze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Ucciani, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur GIOCANTI Jean-Luc, Maire.*

Présents : Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Poggioli Jules, Calvia Danielle, Poggioli Dominique, Ansidei Toussaint Mathieu, Giocanti Caroline, Silvani Melissa, Poggioli-Mariani Sébastien, Versini Audrey.  
Absents : Pisticcini François-Thierry, Chiarelli Alexandra, Pantaloni Pierre-François

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.  
Secrétaire de séance : Madame SILVANI Mélissa a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, fonction qu'elle a acceptée.

Après avoir ouvert la séance, le maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le vote du Budget 2024 M57.

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la Balance Générale du Budget **Primitif 2024**.

**BALANCE GENERALE DU BUDGET 2024 M 57**

Libellés	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT Budget Principal	859 522.87	859 522.87
SECTION INVESTISSEMENT Budget Principal	2 292 236.67	2 292 236.67
RESULTAT GLOBAL	3 151 759.54	3 151 759.54

Le conseil Municipal décide de voter à l'unanimité le budget Primitif 2024 proposé par le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003305-20240412-2024-02-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024  
Publication : 18/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Ucciani, le 12 avril 2024.

Le Maire,

Jean-Luc GIOCANTI.

